

**Note d'information**  
**Import automatique**  
**des comptes-rendus de pathologie moléculaire**  
**du CHU d'Orléans et du CHRU de Tours dans le DCC**

Depuis avril 2024, les comptes-rendus de pathologie moléculaire, issus des analyses effectuées par la PGMC (Plateforme de Génétique Moléculaire des Cancers) de Tours et d'Orléans pour des tests moléculaires sur tumeurs solides, sont intégrés dans le DCC.

**Pour la PGMC de Tours :**

Les comptes-rendus concernent les patients connus du CHRU de Tours. Chaque matin (hors lendemain de jour non ouvrable), les comptes-rendus émis la veille par la PGMC de Tours seront envoyés dans le DCC.

**Pour la PGMC d'Orléans :**

Les comptes-rendus envoyés concernent des demandes du CHU d'Orléans et des établissements extérieurs. Ils sont envoyés au fil de l'eau dans le DCC, sous réserve que les dossiers des patients concernés existent dans le DCC.

**Conditions d'intégration :**

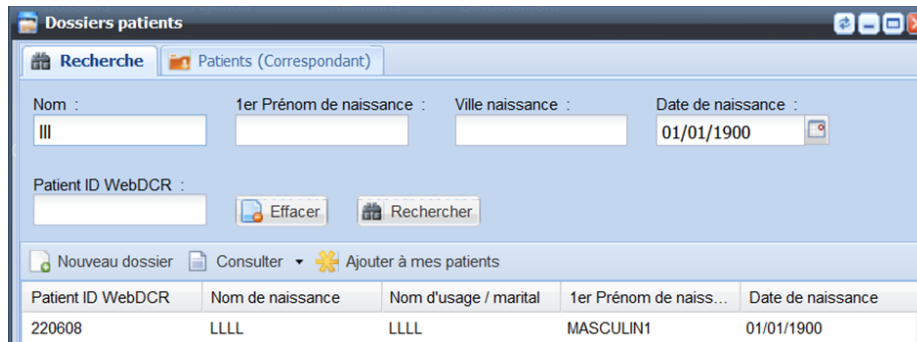
Les comptes-rendus sont envoyés dans les dossiers des patients concernés, sous réserve qu'ils existent dans le DCC et qu'il y ait une correspondance exacte d'identité.

La correspondance entre l'identité patient du CHU d'Orléans/de Tours et l'identité patient du DCC s'effectue sur les traits forts suivants : nom de naissance, nom d'usage (si renseigné), prénom, sexe, date de naissance. Une seule différence dans ces champs empêchera le rapprochement et le compte-rendu ne sera pas importé dans le DCC (les patients n'étant pas reconnus comme identiques). Si vous connaissez l'existence d'un compte-rendu pour un patient mais que vous ne le retrouvez pas, contactez OncoCentre à [dcc\\_metier@chu-tours.fr](mailto:dcc_metier@chu-tours.fr)

Pour consulter les comptes-rendus, il faut se rendre dans le dossier patient DCC et ouvrir le répertoire « Biologie ».

## Marche à suivre :

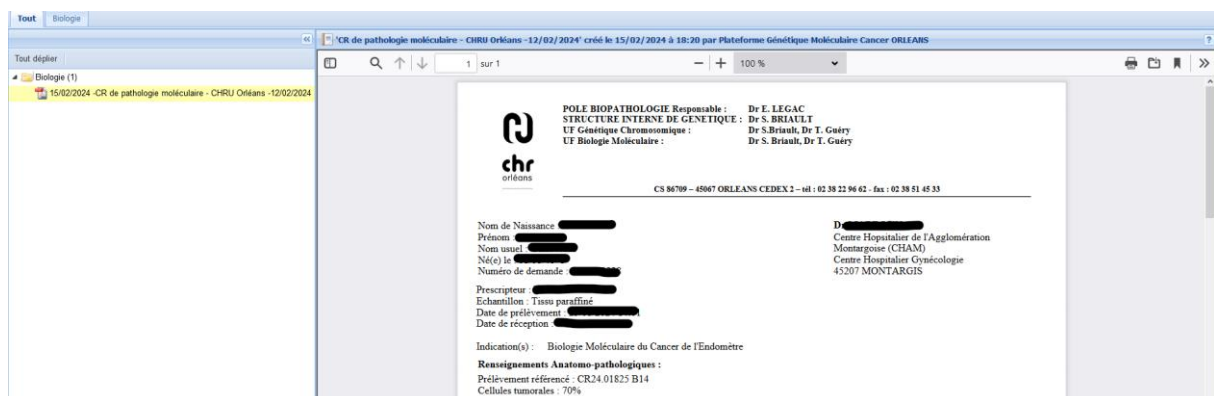
- Une fois connecté au DCC, cliquez sur l'icône « Dossiers » puis recherchez le patient en saisissant sa date de naissance et les 3 premières lettres de son nom.



- Ouvrez le dossier en cliquant sur « Consulter ». Si le patient a un compte-rendu de pathologie moléculaire, un répertoire « Biologie » sera visible dans son dossier :



- Vous pourrez visualiser les comptes-rendus disponibles en cliquant dessus :



- Le compte-rendu s'ouvre directement dans le dossier et il est possible de le télécharger. Selon votre navigateur internet, il se peut qu'il se télécharge automatiquement.